

# MRC de Mékinac

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, Nathalie Groleau, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Mékinac.

### QUE :

Lors de la séance extraordinaire tenue le 10 juillet 2024, le conseil de la MRC a adopté le règlement de contrôle intérimaire numéro 2023-194 relatif à l'implantation d'éolienne sur le territoire de la MRC de Mékinac. Ce dernier entrera en vigueur à la suite de l'approbation par le MAMH.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du règlement ci-haut mentionné sur le site de la MRC de Mékinac [www.mrcmekinac.com](http://www.mrcmekinac.com) ou au bureau de la MRC pendant les heures d'ouvertures au 560 rue Notre-Dame à St-Tite.

Ce 16 juillet 2024



Nathalie Groleau